



SOMMAIRE

1. Elections au Conseil
2. Election du Bureau
3. Election Vérificateurs
4. Approbation CR CA du 03 Février 2017
5. Règlement Intérieur
6. Relations FFVV
7. Hangar Nicolas
8. Visio Conférence
9. Les Associations
10. Affiliation
11. Divers

Présents

CHRISTIAN BON
PIERRE ARROYO
JOSEPH BOCCARELLI
Georges CHEVALET
GERARD CHIOCCI
GERARD COUTELIER
Bernard GUILLEMIN
GILLES HUG
Daniel PERCIAUX
JEAN-MICHEL ROY

Absents excusés:

Pierre ALBERTINI
Gérard CHIOCCI

1. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ANEPVV

L'Assemblée Générale de l'Association Nationale d'Entraide et de Prévoyance du Vol à Voile s'est déroulée à l'Ecole ESIEE de Noisy le Grand (93) le 17 mars 2017.
Nous avons procédé au renouvellement de trois Administrateurs.

Sortants - ALBERTINI Pierre, CHEVALET Georges, LECUYER Christian.

Candidats - ALBERTINI Pierre, CHEVALET Georges, LECUYER Christian.

Traitement électronique des votes pour 57 clubs présents représentant 157 voix

Résultats - Pierre ALBERTINI	151 voix	Elu
- George CHEVALET	144 voix	Elu
- Christian LECUYER	140 voix	Elu

2. ELECTION AU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'issue de l'Assemblée Générale le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni pour élire en son sein le Bureau Directeur de l'ANEPVV

BUREAU :

Président	Christian BON	Relations ARAPA
1° Vice-Président	Christian LECUYER	Relations ARAPA / FFVV
2° Vice-Président	Gérard CHIOCCI	Relations ARAPA
Secrétaire Général	Daniel PERCIAUX	Relations FFVV
Trésorier Général	Georges CHEVALET	
Secrétaire Général Adjoint	Gilles HUG	Suivi des accidents
Trésorier Général Adjoint	Bernard GUILLEMIN	

ADMINISTRATEURS :

Pierre ALBERTINI
Pierre ARROYO
Joseph BOCCIARELLI
Gérard COUTELIER Relations ENAC – Gestion moteurs
Jean-Michel ROY Relations FFVV

3. ELECTIONS VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous avons procédé au renouvellement de deux Vérificateurs aux Comptes.

Sortants - BOURASSEAU Claude - ARFEUILLE Philippe

Candidats - BOURASSEAU Claude - CRUETTE Michel

Résultats - Claude BOURASSEAU	146 voix	Elue
- Michel CRUETTE	131 voix	Elu4

4. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le Conseil approuve le Compte Rendu du Conseil d'Administration du 03 février 2017.

5. REGLEMENT INTERIEUR

La version 2017 - 2 du 06 mars 2017 peut être mise en ligne.

Une réflexion en vue de re-formuler l'article 7.1.1 concernant "les planeurs propriété des particuliers" sera menée pour le prochain Conseil.

6. RELATIONS FFVV

Il est demandé aux administrateurs participant à des Bureaux Directeurs ou des Conseils d'Administration de la FFVV, d'informer notre Conseil des mesures pouvant concerner l'ANEPVV.

7. HANGAR NICOLAS

Après entente avec l'ARAPA, il est convenu de vider, trier et stocker à nouveau les éléments à conserver dans un créneau du 11 au 15 septembre 2017.

8. VISIO CONFERENCE

Une étude doit être menée pour faciliter notre communication à moindre coût. Le principe de visio conférence est proposé.

9. LES ASSOCIATIONS

AUBENASSON / PIERRELATTE

Une convention entre les deux associations est à la signature. Le Conseil a mandaté Pierre ALBERTINI pour finaliser ce contentieux.

CHAMBLEY

Dans l'attente de courrier précisant le désengagement des parties, le Conseil maintien le stockage des épaves avant transfert à Vinon à l'automne.

LA TOUR DU PIN

L'échange de courriers avec l'association dont la dette s'élève à 77832€ permet d'envisager un retour à la normal en 7ans. L'association serait d'accord pour la mise en place d'une hypothèque.

NEVERS

Une réunion s'est déroulée le 17 mars à Noisy Le Grand.

Pour l'ANEPVV : Christian LECUYER, Gilles HUG, pour Nevers : Steve BOSSARD.

L'association dont la dette à l'ANEPVV s'élève à 4368€ ne peut la solder.

Il est convenu de mettre en place une hypothèque sur le planeur Marianne.

L'association s'engage à effectuer un remboursement de la dette à hauteur d'un cinquième par an. Il est demandé à l'association de s'engager à régler la totalité de la dette en cas de dissolution.

Gilles HUG rédigera une convention ANEPVV / NEVERS

TOURS

L'association a réglé le capital de la dette. Le Conseil demande de régler les frais annexes à hauteur d'un forfait de 4000€.

10. AFFILIATION

L'association de vol à voile de DINAN a demandé son affiliation ANEPVV

Deux matériels étaient à inscrire : un planeur Alliance mis à disposition par la FFVV et un remorqueur ULM de type IKARUS propriété privée.

La valeur d'inscription demandée pour le remorqueur ULM est non conforme à la valeur réelle de l'aéronef.

Le Conseil demande des éclaircissements pour notre prochain Conseil d'Administration du 21 avril 2017.

11. DIVERS

DATES À RETENIR

Un Conseil d'Administration est d'ores et déjà programmé le vendredi 30 juin à Paris.

Un Conseil d'Administration et un déballage du Hangar Nicolas sont programmés semaine du 11 au 15 septembre 2017

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 23h35.

Prochaine réunion du CONSEIL le 21 avril 2017 – Paris – 10h00

Rédacteur Daniel PERCIAUX